

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2024-020 : VALIDATION BUDGET PRIMITIF AEP-EAU 2024

M. le Maire présente le budget 2024 concernant le Budget Annexe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le Budget Annexe de l'AEP 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section Fonctionnement : 128 981.77 €
- Section Investissement : 370 349.87 €

10 VOTANTS
10 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

